



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 63161

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le manque d'établissements prévus pour l'accueil des personnes autistes. Ces personnes ne bénéficient pas actuellement des structures adaptées à leur situation, et ce malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics relativement à cette maladie depuis quelques années. Le nombre d'établissements spécifiques reste notoirement insuffisant. La conséquence directe est que ces personnes sont alors prises en charge soit par leurs parents, mal préparés, soit par des hôpitaux psychiatriques, qui ne sont pas à proprement parler la structure adéquate pour ce type de public. Il lui demande ce qu'il envisage de faire pour mettre un terme à cette situation d'inadaptation de nos institutions face à cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63161

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3804